



# Gestionnaire en redressement judiciaire et assurance loyer impayé

Par **Leray severine**, le **16/11/2016** à **19:30**

Bonjour à tous!

Je me trouve dans une situation kafkaïenne depuis 3 mois: j'ai un bien gérée par laforet depuis 6 mois ( avec assurance loyer impayé pris en charge par le gestionnaire) Depuis 2 mois la locataire ne paye pas et même temps j'ai appris que l'agence est en redressement judiciaire depuis 1 mois !! Il n'y a plus personne pour faire le travail de compte rendu de gestion et relancer la locataire ( les 3 personnes ont étaient licenciés).....

J'ai appelé l'assureur auprès duquel le gestionnaire a sa garantie loyer impayé mais il ne veut me dire si le patron est à jour de ses cotisations !!!

Donc voilà j'ai mon gestionnaire qui va faire faillite dans 6 mois ( et qui n'est pas joignable!)une assurance qui ne couvre plus le risque potentiel et une locataire qui a peine emménagé ne paye plus depuis 2 mois ( reste 2,5 ans sur le bail)

Quelle est la bonne stratégie?

Merci à tous pour votre aide

C'est psychologiquement très dur ....